



## La charte de bonnes pratiques Harmony avec 1700 agriculteurs

TRANSFORMATEUR

### ENTREPRISE

**Groupe MONDELEZ INTERNATIONAL**

**Chiffre d'Affaires (2017) :**  
groupe -> 26 milliards de dollars

**Effectif (2017) :**  
groupe -> 80 000 collaborateurs

**Pays (siège social) :**  
Chicago, US

**Site internet :**  
[www.mondelezinternational.fr](http://www.mondelezinternational.fr)

**Contact :** Flora Schmitlin  
flora.schmitlin@mdlz.com



Pour en savoir plus

[www.harmony.info](http://www.harmony.info)

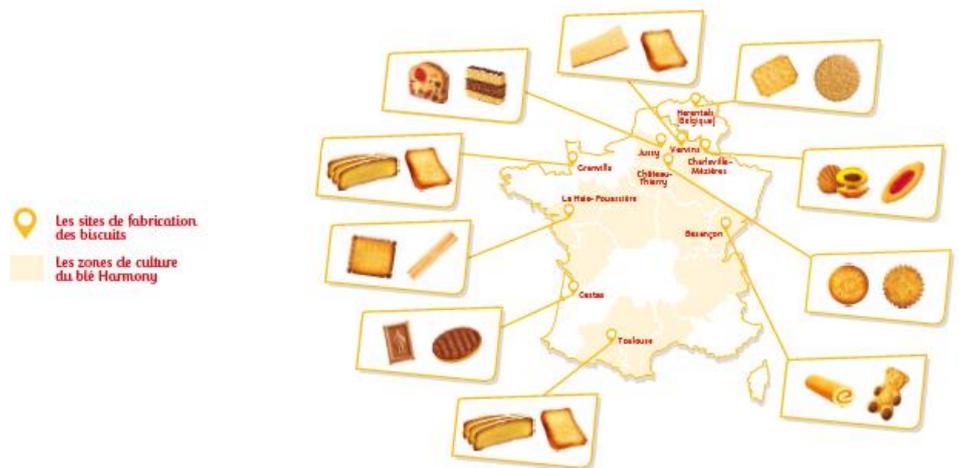
### CONTEXTE

A la suite d'une volonté de l'entreprise de réduire l'empreinte environnementale de ses biscuits, une analyse de cycle de vie a mis en lumière que 70% de cette empreinte était liée à la production des matières premières et notamment du blé, premier ingrédient des biscuits. C'est ainsi qu'est né en 2008 le programme Harmony initialement porté par la marque LU. Il consiste en un partenariat avec des agriculteurs locaux pour cultiver le blé selon des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et au service de la qualité de nos biscuits.

Le programme Harmony fête ses 10 ans cette année et le groupe vient d'annoncer qu'il couvrira l'ensemble des marques biscuits Mondelēz International en Europe d'ici 2022.

### OBJECTIF(S)

- Travailler main dans la main avec toute la filière de manière durable



- Réduire l'empreinte environnementale de la culture du blé : réduire les émissions carbone, protéger la qualité de l'eau et du sol, en réduisant notamment l'utilisation de pesticides et fertilisants.
- Favoriser et protéger la biodiversité locale

### DÉMARCHE

La charte repose sur des engagements de progrès :

- sélection des agriculteurs signataires le plus près possible des sites de production
- une charte de bonnes pratiques agricoles co-construite avec toute la filière :
  - le choix de variétés de blé adaptées au terroir, présentant des résistances aux maladies et adaptées à la fabrication des différents biscuits LU
  - la sélection de parcelles de blé en fonction du précédent cultural, des variétés de blé et du travail du sol, pour limiter les traitements futurs
  - un usage limité de pesticides pour ne traiter qu'en dernier recours et de façon ciblée, en privilégiant la prévention et l'observation
  - l'utilisation d'outils de précision pour adapter le traitement au juste besoin des plantes
  - l'enregistrement de chaque traitement et sa justification sur une fiche culture parcellaire transmise à l'équipe Harmony

## DÉMARCHE (SUITE)

- l'implantation de zones fleuries attractives et nourricières pour les insectes pollinisateurs, correspondant à 3% de chaque parcelle de blé
  - la participation des chefs d'exploitation à au moins une journée d'information, de réunion ou de formation à une technique alternative et innovante par an
  - depuis 2016, le calcul d'indicateurs de performance environnementaux, tels que les gaz à effet de serre, la balance globale azotée ou l'eutrophisation marine
  - empreinte positive recherchée
- conseil et suivi des parcelles, audits des agriculteurs (10%/an), participation d'experts agronomes, d'ONG

Suite aux expériences menées en France, la démarche a été étendue depuis 2013 à l'ensemble des usines Mondelēz International en Europe et couvrira en 2022 100% des marques biscuits Mondelez en Europe.

## FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Co-construction du programme : entreprise Mondelēz International et toute la filière (meunier, coopératives, agriculteurs), experts agronomes, ONG, chercheurs
- Fidélité et sensibilisation des consommateurs pour un produit de qualité (origine du blé, démarche environnementale...)
- Forte communication auprès des parties prenantes (filiale, ONG, journalistes, experts...) pour crédibiliser démarche et avoir l'adhésion de tous
- Programme intégré au cœur des fonctions business de l'entreprise pour en faire un vrai levier de croissance

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Filière Harmony : 1ers semis en 2008, 1<sup>er</sup> récolte en 2009, 1ers biscuits « le petit Lu » en 2010 à Nantes. En 2017, 75% des volumes biscuits Mondelez en Europe de l'Ouest. 100% marques Mondelez en 2022</li> <li>• Sécurité des approvisionnements de qualité : contrats 1700 agriculteurs en Europe en 2017, renouvelés à 70% chaque année</li> <li>• Intentions d'achat évaluées à + 10 points entre un consommateur exposé au message Harmony et un consommateur non exposé</li> <li>• +1500 tonnes promo additionnelles générées en 2018 avec la thématique Harmony en magasin</li> <li>• Nouveau logo = impact sur la perception qualitative du produit par le consommateur</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture durable, 177 000 tonnes de blé Harmony récolté en 2017 en Europe. 285 000 tonnes d'ici 2022</li> <li>• Approvisionnement de proximité, emplois locaux, moins de transports</li> <li>• -20% d'utilisation de produits phytosanitaires en moyenne (moyenne de l'IFT entre les récoltes 2009 et 2017 VS IFT de référence de 2008)</li> <li>• Préservation de la biodiversité : 3% des surfaces cultivées pour des plantations mellifères, 1026 ha fleuris ; 17 millions d'abeilles nourries, 32 espèces de papillons observées</li> <li>• Calcul des indicateurs de performance environnementaux depuis 2016 tels que les Gaz à effet de serre, la balance globale azotée, l'eutrophisation marine ou encore l'acidification terrestre afin de mesurer les impacts du programme et continuer à faire progresser la charte</li> </ul>